

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 06/12/2023

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	262 929		262 929	100,00	100 721	100,00	162 208	161,05
Chiffres d'Affaires Nets	262 929		262 929	100,00	100 721	100,00	162 208	161,05
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation					21 000	20,85	-21 000	-100,00
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			8 441	3,21	31 219	31,00	-22 778	-72,95
Autres produits			97	0,04	75	0,07	22	29,33
Total des produits d'exploitation (I)			271 467	103,25	153 016	151,92	118 451	77,41
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			61 743	23,48	29 148	28,94	32 595	111,83
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-1 327	-0,49	105	0,10	-1 432	N/S
Autres achats et charges externes			76 930	29,26	50 569	50,21	26 361	52,13
Impôts, taxes et versements assimilés			5 964	2,27	1 595	1,58	4 369	273,92
Salaires et traitements			69 052	26,26	67 100	66,62	1 952	2,91
Charges sociales			11 721	4,46	6 624	6,58	5 097	76,95
Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 866	4,13	8 876	8,81	1 990	22,42
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			1 789	0,68	1 199	1,19	590	49,21
Total des charges d'exploitation (II)			236 738	90,04	165 216	164,03	71 522	43,29
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			34 730	13,21	-12 200	-12,10	46 930	384,67
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			861	0,33	822	0,82	39	4,74
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			861	0,33	822	0,82	39	4,74
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-861	-0,32	-822	-0,81	-39	-4,73
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			33 868	12,88	-13 022	-12,92	46 890	380,08

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 06/12/2023

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 450	1,31	168	0,17	3 282	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 353	1,34	-1 353	-100,00
Total des produits exceptionnels (VII)	3 450	1,31	1 521	1,51	1 929	126,82
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	660	0,25	175	0,17	485	277,14
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	660	0,25	175	0,17	485	277,14
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 790	1,06	1 346	1,34	1 444	107,28
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	274 917	104,56	154 537	153,43	120 380	77,90
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	238 259	90,62	166 213	165,02	72 046	43,35
RÉSULTAT NET	36 658	13,94	-11 676	-11,58	48 334	413,96
	<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Certifié conforme.

B. M.

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 06/12/2023

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 000	1 000				
Fonds commercial	140 000		140 000	56,63	140 000	61,29
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	65 925	30 408	35 517	14,37	3 382	1,48
Installations techniques, matériel & outillage industriels	23 898	21 183	2 714	1,10	844	0,37
Autres immobilisations corporelles	71 334	64 474	6 861	2,78	12 787	5,60
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	14 151		14 151	5,72	14 151	6,19
TOTAL (I)	316 308	117 065	199 243	80,60	171 164	74,93
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	1 831		1 831	0,74	504	0,22
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	564		564	0,23	15 851	6,94
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	612		612	0,25	704	0,31
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	44 906		44 906	18,16	39 907	17,47
Charges constatées d'avance	58		58	0,02	300	0,13
TOTAL (II)	47 971		47 971	19,40	57 266	25,07
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	364 279	117 065	247 214	100,00	228 430	100,00

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 06/12/2023

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3,24	3,50
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles	0,32	0,35
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	40 132	51 808
	16,23	22,68
Résultat de l'exercice	36 658	-11 676
	14,83	-5,10
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	85 591	48 932
	34,62	21,42
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	33 603	53 178
. Découverts, concours bancaires	190	163
	13,59	23,28
	0,08	0,07
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	74 307	75 655
	30,06	33,12
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 078	16 155
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	19 746	21 711
. Organismes sociaux	5 693	4 437
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 497	5 631
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 009	2 068
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	500	500
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	161 623	179 498
	65,38	78,58
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	247 214	228 430
	100,00	100,00

4B

S.A.R.L. au capital de 8 000,00 Euros

Siège social :

51 Boulevard Lefebvre
75015 PARIS

R.C.S : 522702299

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2023

Le 30/06/2023,

à 10 heures,

Monsieur M'Hand BAILECHE, détenant 1600 parts sociales,
Monsieur Omar BAILECHE, détenant 4800 parts sociales,
Monsieur Kamel BAILECHE, détenant 1600 parts sociales,

associés de la société **4B**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur M'HAND BAILECHE, préside la séance en qualité d'associé gérant

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Quitus à la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L-223-19 du code de commerce

BM

- Approbation de ses conventions
- Pouvoir pour les formalités

Le Président donne lecture :

- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître **un bénéfice de 36 658,31 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **un bénéfice de 36 658,31 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **40 132,23 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **76 790,54 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **76 790,54 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 76 790,54 Euros

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre les associés et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que chaque associé concerné par une convention, n'a pas pris part au vote.

B.M

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale prend acte que Monsieur M'HAND BAILECHE, gérant, a perçu une rémunération de 27 102 Euros sur l'exercice ils ont droit, en outre, au remboursement des frais engagés par eux pour le compte de la société sur présentation de justificatifs.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

B.M



Certifiée Copie
Conforme

4B

L'exposition

Café Bar Brasserie Restaurant

51, Bld. Lefebvre 75015 Paris

Tél. : 01 46 28 59 04

RCS Paris 522 702 296